

◆ **Inscriptions à l'Accueil de Loisirs (3-13 ans) et aux Mini-camps (6-13 ans) :**

Pour les Mini-camps, dates réservées aux enfants qui s'inscrivent à l'Accueil de Loisirs d'été (au moins une semaine pour les 3-11 ans et un jour et deux demi-journées sur une semaine pour les 11-13 ans) :

• St Quentinnois : samedi 6 juin de 8h30 à 12h au Nymphéa (quartier des Moines)

Attention beaucoup d'attente

• St Quentinnois et rattachés : mardi 9 juin de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h au Centre Social :

Attention beaucoup d'attente le matin

• Tous : jeudi 11 juin de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h au Centre Social

Dernière date :

• Samedi 13 juin de 8h30 à 12h au Centre Social

⇒ **RAPPEL : Aucune inscription ne sera prise en dehors des dates fixées et pas d'annulation possible.**

Pour les 11-13 ans uniquement :

⇒ Possibilité d'inscrire jusqu'au mardi dernier délai pour la semaine suivante en fonction des places disponibles .

ATTENTION : Tout nouveau dossier devra être impérativement enregistré au Centre Social ou au Nymphéa avant le vendredi 29 mai 2015.

◆ **Pièces à fournir sauf si l'enfant est déjà inscrit à l'Accueil de Loisirs, Garderie, Restauration collective, CLAS, Club Lecture, TAP depuis septembre 2014 :**

- Dossier fait sur place
- Carnet de santé (le vaccin DTP doit être à jour : valable 5 ans)
- Coordonnées de la Compagnie d'assurance responsabilité civile extra-scolaire (nom, n° de police)
- Quotient familial de la C.A.F. 2015 ou dernier avis d'imposition pour les non-allocataires

Attention nouvelle tranche du QF de 0 à +2500

A fournir également si l'enfant est inscrit uniquement aux TAP

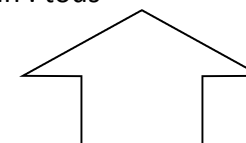


**ACCUEIL DE
LOISIRS
3-11 ANS
&
PIAJ Vacances
11-13 ans
&
MINI-CAMPS
6-13ans
Juillet et Août**

**Vacances
d'été 2015
Du 6 au 31 juillet
(fermé le 13)
et du 3 au 28 août 2015**

Dates d'inscriptions :

- * 6 juin : st quentinois
- * 9 juin : st quentinois et rattachés
- * 11 juin : tous
- * 13 juin : tous



**Attention !
Aucune inscription ne sera
prise en dehors de ces dates
Pas d'annulation possible
Enregistrement des dossiers
avant le 29/05**

ACCUEIL DE LOISIRS

◆ Fonctionnement de l'Accueil de Loisirs 3-11 ans :

- ⇒ Inscriptions : 4 jours obligatoires minimum par semaine au choix de la famille
- ⇒ à la demi-journée : soit les matins, soit les après-midis avec ou sans repas
- ⇒ à la journée avec repas

◆ Déroulement de la journée au Centre de l'Enfance :

(respect du rythme de l'enfant)

- 8h00 : accueil échelonné (jusqu'à 9h30)
- 9h30 : petite collation (fournie par le Centre) et début des activités collectives
- 11h30 : départ des enfants qui ne viennent que le matin et arrivée de ceux inscrits pour le repas
- repas (fourni par le Centre) suivi d'un temps calme
- 13h30 : accueil des enfants qui ne viennent que l'après-midi et départ de ceux qui ne sont pas inscrits l'après-midi jusqu'au 13h45
- 13h45 temps calme
- 14h30 : début des activités
- 16h45 : début de l'accueil
- 18h00 : fin de l'accueil - En cas de retards répétés, une sanction sera appliquée aux parents

- ◆ Un transport est assuré pour les enfants de 3 à 11 ans du quartier des Moines : départ le matin à 9h et retour le soir à 17h20

Parents !

Pour le bien être de vos enfants, toute inscription au-delà de 6 semaines devra, au préalable, avoir la validation de la direction de l'Accueil de Loisirs et être justifiée

◆ Fonctionnement de l'Accueil PIAJ Vacances 11 - 13 ans :

- ⇒ Inscription minimum à 1 journée et 2 demi-journées par semaine et/ou en fonction de la programmation
- ⇒ Le matin (8h-12h) sans le repas
- ⇒ L'après-midi (14h-18h) sans le repas
- ⇒ A la journée avec le repas (8h-18h)
- ⇒ **Attention du 10 au 28 Août : fonctionnement comme les 3-11 ans**

◆ Déroulement de la journée :

- 8h00 : accueil échelonné (jusqu'à 10h)
- 10h00 : début des activités collectives
- 12h00 : départ des jeunes qui ne viennent que le matin
- repas (fourni par le Centre)
- 13h30 : accueil des jeunes qui ne viennent que l'après-midi
- 13h45 : reprise des activités collectives
- 17h00 : début de l'accueil
- 18h00 : fin de l'accueil

Pas de Navette sur le Quartier des Moines

- ◆ **Tarif :** Il varie selon le quotient familial.

MINI-CAMPS

En JUILLET

◆ La Ferme de Grandis - St Bonnet Le Courreau (Loire)

du 20 au 22 juillet - 6/7 ans (16 places)

Activité mini ferme et entretien des animaux- Hébergement Gîte

◆ Camping de la Kanopee Village - Trévoux (Ain)

du 20 au 24 juillet - 8/9 ans (16 places)

Golf et activités terrestres- Hébergement sous tente

◆ Camping de la Kanopee Village -Trévoux (Ain)

du 27 au 31 juillet - 10/11 ans (16 places)

Golf et activités terrestres- Hébergement sous tente

◆ Camping Espace Nature Evasion - Thoissey (Ain)

du 13 au 17 juillet - 11/13 ans (16 places)

Activités terrestres et nautiques- Hébergement sous tente



En AOÛT

Camping 3 *AALD point Accueil Jeune - Devesset (Ardèche)

Activités voile-dériveurs ou terrestres - Hébergement sous tente

◆ du 17 au 21 août - 8/11 ans (16 places)

- ◆ Tarif (participation financière de la CAF):

⇒ Il varie selon le quotient familial et selon le camp

Paiement à l'inscription : par chèque (possibilité de faire 3 chèques – encaissement après le camp), par chèque vacances ou en espèces

⇒ **Déduction des Bons vacances 2015** pour les familles bénéficiaires (QF <720).

(Le signaler à l'inscription)

N.B. : cette aide aux vacances enfants (AVE) n'est pas cumulable avec l'aide aux vacances familiales (AVF) si vous partez en famille avec vos enfants dans un centre de vacances ou un camping labellisés VACAF.



**IL RESTE DES
PLACES**

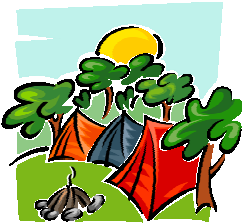
MINI-CAMPS

En JUILLET

♦ Gite La Margelière Château Bas Treminis (Isère)

du 21 au 23 juillet - 6/7 ans (16 places)

Activités archéologie et préhistoire - Hébergement sous tente et pension complète



En AOÛT

♦ UDPA Ile Chambod dans l'Ain

Activités nautiques ou terrestres - Hébergement sous tente

♦ du 18 au 22 août - 7/11 ans (16 places)



♦ **Tarif (participation financière de la CAF):**

- ⇒ Il varie selon le quotient familial et selon le camp :
- à partir de 50.95 € pour e camp de juillet
 - à partir de 41.15 € pour le camp d'août

Paiement à l'inscription : par chèque (possibilité de faire 3 chèques – encaissement après le camp), par chèque vacances ou en espèces

⇒ **Déduction des Bons vacances 2014** pour les familles bénéficiaires (QF <720).